



ADOPTION DU BUDGET 2011-2012

Conformément à l'article 278 de la Loi sur l'instruction publique, avis est donné que le budget de l'année 2011-2012 de la Commission scolaire des Patriotes sera soumis pour adoption au Conseil des commissaires à la séance en ajournement du 28 juin 2011, à 19h30, au 1740, rue Roberval, Saint Bruno-de-Montarville.

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville,
ce 20 mai 2011.

Normande Lemieux,
Directrice générale
